

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibérations du
Comité Syndical

EPIDROPT

Délibération n° DE_2024_003

Date de la convocation : 25/03/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Vote du compte administratif 2023

Le Comité syndical réuni sous la présidence de FELLET Eric,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par FARESIN Stéphane après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

M. FARESIN Stéphane, président d'Epidropt, quitte la salle pendant le vote.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		42 629.14		398 712.49		441 341.63
Opérations exercice	1 404 716.58	1 422 443.50	424 394.41	492 378.42	1 829 110.99	1 914 821.92
Total	1 404 716.58	1 465 072.64	424 394.41	891 090.91	1 829 110.99	2 356 163.55
Résultat de clôture		60 356.06		466 696.50		527 052.56
Restes à réaliser	833 292.94	756 530.41			833 292.94	756 530.41
Total cumulé	833 292.94	816 886.47		466 696.50	833 292.94	1 283 582.97
Résultat définitif	16 406.47			466 696.50		450 290.03

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à MONTETON, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 10 avril 2024
et publié ou notifié
le 10 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président de séance,
Eric FELLET.